

Favoriser un meilleur rendement des entreprises en matière de RSE

La présence d'entreprises extractives canadiennes partout dans le monde constitue une excellente occasion de promouvoir l'exploitation responsable des ressources à l'échelle mondiale. Bon nombre d'entreprises canadiennes accordent une grande importance au respect des normes éthiques, environnementales et sociales. En effet, les associations professionnelles et les sociétés extractives canadiennes ont été reconnues au Canada et à l'étranger pour le rôle de chef de file qu'elles jouent à l'égard de ces questions. Ces sociétés incarnent la marque du Canada. À mesure que les entreprises prennent de l'expansion et cherchent de nouveaux débouchés dans des régions éloignées, y compris des régions où la gouvernance est déficiente, les enjeux sociaux et environnementaux auxquels elles sont confrontées deviennent de plus en plus complexes et la nécessité d'agir de manière responsable, de plus en plus importante. Le gouvernement est conscient que les incidences positives que peuvent avoir les activités du secteur extractif dans les pays hôtes ne se concrétisent pas systématiquement. Il est essentiel que les entreprises mènent leurs activités de manière responsable, consciencieuse et systématique afin de limiter les risques environnementaux et sociaux qui y sont rattachés, y compris ceux liés aux droits de la personne.

Dans le contexte de l'amélioration de la Stratégie de RSE, le gouvernement vise à accroître la capacité des sociétés extractives canadiennes à gérer les risques sociaux et environnementaux d'une manière qui respecte les lignes directrices et les pratiques exemplaires internationales en matière de RSE, et qui apporte des avantages à long terme pour les collectivités touchées par leurs projets. Il s'agit là d'une façon

Adoption de pratiques efficaces en matière de RSE dès le début d'un projet

Afin d'obtenir une évaluation plus complète des risques pour les gestionnaires et les investisseurs et améliorer les chances que les investissements étrangers se traduisent par des avantages de plus grande portée, le gouvernement du Canada encourage les entreprises à :

- établir un dialogue respectueux avec les intervenants concernés dès le début d'un projet et régulièrement tout au long du projet;
- comprendre les coutumes, la culture et les attentes du pays hôte et l'incidence qu'elles ont sur le projet et vice versa;
- collaborer avec les parties prenantes afin de trouver des solutions aux incidences environnementales, sociales et économiques du projet et communiquer ces solutions;
- étudier des occasions de renforcer les capacités à l'échelle locale;
- collaborer avec les représentants à l'échelle locale en vue d'élaborer un plan commun visant à favoriser le développement local;
- inclure stratégiquement l'information liée à la RSE dans leurs structures de planification et de gestion.

de mener des activités qui non seulement contribue à la réussite à l'étranger de ces entreprises, mais qui reflète aussi les valeurs canadiennes et renforce le rôle de chef de file que joue le Canada en matière de pratiques commerciales responsables. Il s'agit en fait du modèle d'affaires canadien.

En outre, le gouvernement s'attend à ce que les entreprises canadiennes appliquent les principes de RSE dans l'ensemble de leur structure de gestion afin qu'elles mènent des activités à l'étranger qui soient durables d'un point de vue économique, social et environnemental. Ainsi, les entreprises doivent bien comprendre l'incidence de chacune de leurs activités sur l'économie, la collectivité et l'environnement avoisinant, et faire en sorte que leurs activités leur soient profitables et qu'elles apportent aussi des retombées positives aux autres intervenants concernés.

Le gouvernement du Canada s'attend à ce que les entreprises canadiennes présentes à l'étranger respectent les droits de la personne et les lois applicables et qu'elles satisfassent - et même surpassent- les normes internationales généralement reconnues en matière de conduite responsable des affaires. Pour les entreprises qui travaillent ou font de l'exploration dans des pays où les lois en vigueur ne cadrent pas avec les valeurs canadiennes, le gouvernement du Canada invite ces entreprises à trouver des façons de faire en sorte que leurs activités reflètent les valeurs canadiennes tout en respectant les lois du pays hôte. Si cela s'avère impossible, les entreprises pourraient décider de reconsidérer leurs investissements.